

SAVIGNY-LE-SEC



**BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2024**

Membre de l'Amicale
des 26 Savigny
de France et de Suisse



***Entre ville
et pleine nature***

Savigny-le-Sec en *images*



Ramassage des œufs de Pâques



La fête des écoles



Concert d'Immortel Tribute



Visite de M. le Préfet



Directeur de la Publication Jean-Michel STAIGER - Coordinatrice Martine SICCARDI
Ont participé à ce numéro M. Benoît de CHARRY,
les adjoints de la municipalité, et les correspondants des associations et des écoles.
Date de publication Janvier 2024 - Mise en page : Eric MEIMOUN

L'édition du bulletin annuel de notre commune est un document précieux qui retrace les actions municipales, scolaires, associatives et sportives qui se sont déroulées au cours de l'année 2023. Il permet de faire le point sur les actions en cours et de vous faire part des esquisses de nouveaux projets.

Alors que l'on s'inquiète de faits de violences trop nombreux, de trafics de drogues, de délits et de crimes atroces qui se déroulent quotidiennement sur le territoire national, heureusement des zones en sont épargnées. Par exemple, vous savez où ? Dans notre village où il fait bon vivre !!! Ce village qui, par son esprit fait de solidarité et de convivialité, sait rassembler toutes les générations et unir ses habitants, en fonction des circonstances et des souhaits de chacun, pour préserver cette quiétude. J'en veux pour preuve l'attraction que notre village exerce sur de nombreuses personnes. Celles qui ne veulent pas le quitter et celles venues chercher ici une qualité de vie, difficile de trouver, à si courte distance de la capitale régionale.

La solidarité, le lien social, la convivialité et la proximité qui se tissent chaque jour entre Savigniennes et Savigniens, créé un état d'esprit favorable au bien vivre ensemble.

A Savigny-le-Sec pas d'incivilités, très peu de dégradations. Chaque citoyen, du plus jeune au plus âgé, se sent responsable des équipements publics et respecte le bien d'autrui. Cette ambiance qui règne au village est aussi le fruit de tous ceux qui, par leur investissement au quotidien, le font vivre. Je parle des élus, du personnel municipal, des enseignants, du monde associatif et de nos partenaires. Je souhaite leur rendre hommage.

Tout d'abord, aux élus. Être élu, ce n'est pas une profession, c'est un engagement, c'est une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général.

L'équipe actuelle fait preuve d'un bon état d'esprit et de solidarité. Tous ces élus donnent de leur temps sans compter, parfois, pour ne pas dire souvent, au détriment de celui qu'il consacre à leur vie personnelle et professionnelle. Je veux les saluer et les remercier pour leur engagement, leur investissement, leur présence, leur proximité, leur dévouement, leur conviction pour toutes ces valeurs partagées mises au service de vous tous.

Je remercie l'ensemble du personnel municipal pour son implication de tous les jours et son professionnalisme. Dans nos petites communes ces agents sont amenés à être polyvalents. Ils doivent s'adapter rapidement à toutes les situations. Ils sont tous beaucoup sollicités dans des domaines divers et variés parfois même au-delà de leur domaine de compétence. Malgré cela, les missions qui leur sont confiées sont toujours menées à bien. Ils travaillent parfois dans l'ombre et, sans eux, notre village ne serait pas ce qu'il est.

Ce même état d'esprit de service à la population anime également les professeurs des écoles qui se dévouent tous pour le bien être des jeunes enfants.

Le dynamisme d'un village se mesure également au rayonnement de ses associations. La vie associative à Savigny-le-Sec est d'une grande richesse par la diversité des activités proposées qui sont très appréciées. Pour preuve leurs adhérents augmentent d'année en année. Les présidentes et présidents de ces associations s'investissent beaucoup. Merci pour leur dévouement et leur implication mais aussi à tous les bénévoles qui œuvrent pour faire de notre village, un village où l'on se sent bien. J'apprécie particulièrement l'aide apportée par de nombreux habitants pour fleurir le village, pour participer à l'organisation des manifestations, pour apporter leurs compétences dans des domaines divers au profit de notre collectivité. Je leur témoigne toute ma gratitude.

Mais notre village ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans la présence à nos côtés de nos partenaires, tous les acteurs du service au public. Je veux citer notamment : les services de l'Etat, du Conseil Régional Bourgogne/Franche-Comté, du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, du PETR (Pays Seine-et-Tilles), de la Communauté de Communes Forêts-Seine et Suzon, de notre



Député Didier Martin, de nos trois Sénateurs de la Côte-d'Or et sans les maires des communes environnantes avec qui je partage de très bonnes relations. Sans leurs aides administratives, techniques, leurs retours et partages d'expériences et leurs soutiens financiers, nombre de nos projets n'auraient pu aboutir. La gendarmerie veille quotidiennement sur notre sécurité. Leurs tâches, de plus en plus nombreuses, ne sont pas aisées. Bravo et merci pour leur présence régulière dans nos murs !

Sans cet esprit de village, les équipements réalisés et les aménagements concrétisés n'auraient pas les mêmes impacts, ni les mêmes rayonnements.

Dès la libération du rez-de-chaussée de la mairie, des travaux conséquents ont été entrepris afin de réorganiser les espaces intérieurs pour permettre un accès des services publics à toutes les personnes à mobilité réduite. Les nouveaux locaux sont occupés depuis mai dernier. Ils sont fonctionnels, bien équipés, confortables. Ils offrent de bonnes conditions de travail et permettent d'organiser plus facilement différentes réunions.

Le réseau électrique du dernier lotissement a été renforcé à partir du transformateur situé sur la place pour un montant total de travaux de 200 000 € (reste à charge à la collectivité : 70 000 €). L'enfouissement des réseaux aériens de la route d'Is-sur-Tille ont été menés à bien. De nouveaux luminaires ont été posés.

Selon le planning initial des travaux, la résidence senior aurait dû être terminée. Malheureusement, les travaux vont se poursuivre au cours de ces prochains mois. Les raisons qui ont entraîné du retard sont multiples. Les délais d'approvisionnement des matériaux sont parfois plus longs que ce qui avait été envisagé. Le manque de personnel et la coordination d'intervention des différentes entreprises qui interviennent ont posés de réels problèmes. Enfin le suivi du chantier n'a pas toujours été suffisamment rigoureux. Il a entraîné des modifications techniques qui ont nécessité l'intervention d'assurances après des expertises.

Une réunion de chantier est pourtant organisée chaque semaine. On en est à la 66^{ème}. A chaque fois Gérard P. et moi-même sommes présents. L'un et l'autre passe presque quotidiennement sur le chantier. Devant autant de difficultés, il a été nécessaire d'être plus déterminé pour imposer plus de rigueur. C'est un beau projet qui va correspondre à l'attente de personnes en perte d'autonomie en bénéficiant d'un logement mieux adapté, partagé et inclusif afin de rompre l'isolement. Avec les services proposés, les animations et les activités qui seront organisées, les personnes qui en bénéficieront seront choyées.

L'équipe municipale fait preuve d'une gestion rigoureuse des finances communales tout en maintenant les taux d'imposition des taxes. La situation budgétaire est saine. Elle permet d'envisager de nouveaux projets.

Les prochains travaux devraient être consacrés à la réfection de certaines voies. Il est nécessaire d'anticiper une évolution des effectifs dans nos écoles et de pérenniser un cabinet médical de proximité. Des études vont être menées pour construire de nouveaux bâtiments sur le terrain communal rue de la Mare, derrière l'école maternelle. Vous serez comme d'habitude informés de l'avancée de ces projets au fur et à mesure.

Au nom de tout le conseil municipal et en mon nom personnel je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année. Je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers et une pleine réussite de vos projets.

Jean-Michel STAIGER

Etat civil

Naissances

DHOTEL Gabrielle Joséphine	26 juin
ROSSE Sacha	27 juillet
CUNAT Mia Simone	11 septembre
PERNOT Oscar	3 novembre
CHAUME LOPEZ-FERNANDEZ Raphaël Gérard Jean-Pierre	14 novembre



Mariages



COLIN Lionel Lucien Fernand et DORIZIO Caroline	17 juin
BOFFY Loïz, Claire et TREBOUET Julien	1 ^{er} juillet
BROCHOT Nicolas, Alexandre, Guillaume et PORCHEROT Marion Aurore Valentine	22 juillet
ADENOT Priscilla et MUNAROLO Adeline, Régine, Marie-Claude	16 septembre

Décès

LOUIS Werner Otto	25 janvier
SALZMANN Jeannine, Albertine, née FOUCAULT	2 février
BARBIER Jeanne Juliette Madeleine	27 avril
GARNIER Corinne Christine, née GARNIER	15 mai
GRENIER Thérèse Henriette, née PEPIN	16 mai
CHAUME Madeleine, Marie, née DESCHAMPS	26 juillet
BOUILLER Bernard, Camille, Joseph	29 août
DUPORGE Jean-Jacques, André, Eugène	3 novembre



**BEÑOÎT
BRULEY
TRAITEUR**

Cocktails - Mariages - Séminaires - Réceptions

**LE PARTENAIRE DE TOUTES
VOS BONNES OCCASIONS**

www.bruley-traiteur.fr

03 80 41 30 21 - benoit.bruley-traiteur@orange.fr

Quelles sont les attributions de la commission :

- Elle apporte des aides aux personnes qui en auraient besoin (soit en nature soit monétaires)
- Elle gère l'attribution de l'aide sociale légale.
- Elle oriente au mieux les familles pour l'obtention d'aides et de subventions ainsi que pour la constitution de dossiers (n'hésitez surtout pas à venir pour vous renseigner)
- Elle participe à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.
- Elle anime des actions afin de renforcer la convivialité.

Les actions que nous avons mises en place :

- Nous emmenons les personnes âgées à Dijon avec notre véhicule électrique
- Chaque jeudi matin, sur demande vers 9 h, vous serez emmenées soit à l'Intermarché de Fontaine-les-Dijon qui remplace le magasin Casino, soit dans un magasin proche. Un arrêt peut-être également organisé à la pharmacie de Messigny-et-Vantoux.

Votre retour se fera aux alentours de 11h30.

Afin de profiter de ce service, merci d'appeler Mme MUNAROLO trois jours avant au 06 23 88 76 24.

- Les employés de la mairie enlèvent vos déchets verts chaque mardi. Ce service est prévu pour les personnes de plus de 75 ans ne pouvant les emporter à la déchetterie.

Pour en bénéficier, veuillez appeler la mairie au 03 80 35 75 79 ou Mme MUNAROLO; Merci de déposer ces déchets sur le trottoir devant la maison dans le courant de la matinée.

- Nous distribuons des paniers garnis en fin d'année aux personnes de plus de 70 ans aux revenus modestes.

- Nous organisons le repas annuel pour les personnes de plus de 64 ans. Pour 2024, il aura lieu le

11 février. Nous vous y attendons nombreux. Comme chaque année, les écoles primaires et maternelles se sont proposées pour décorer les tables.

Cette année, une sortie a été proposée en mars, au Salon des Séniors qui a eu lieu à Is-sur-Tille. Un minibus, organisé par la COVATI, a emmené les habitants de la commune à cette manifestation. Un film, diffusé à Is-sur-Tille également, par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays Seine-et-Tille a été proposé en novembre. Un covoiturage a été organisé pour s'y rendre.

- La résidence senior devrait ouvrir ses portes au printemps et de nouvelles animations seront organisées pour les personnes en perte de mobilité.



La présidente, Martine Siccardi, adjointe au Maire ainsi que tous les membres de cette commission, Jean-Michel Staiger, Maire, Jean-Christian Douvier, Aurore Marquie-Jacquin, Catherine Munarolo, Jean-François Roger, Philippe de Saint-Albin et Hélène Thouvenin, conseillers, restent à votre écoute et vous souhaitent une très bonne année 2024.

Martine SICCARDI



ARMURERIE DU SUZON



Tunnel 100 mètres sur place
Réparation - Fabrication- Vente d'armes.
Vêtements, accessoires, déco
Coutellerie



Ouvert du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

☎ 03 80 35 44 50

✉ armureriedusuzon@orange.fr

📍 ZA Les Murgers 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, 10 minutes de DIJON

Je vous rappelle que cette association est ouverte à tous.

Nous nous retrouvons tous les mardis après-midi pour passer un très agréable moment entre 14 et 18 h. Nous nous retrouvons à la mairie de Savigny-le-Sec qui met une salle à notre disposition pour le plus grand plaisir de chacun.

Le but de cette association est d'éviter au maximum aux personnes de se sentir seules. C'est déjà, avant tout, le plaisir d'être ensemble et bien sûr de participer à divers jeux de société, de cartes, ou faire des puzzles, partager un goûter en discutant à bâtons rompus et surtout rire. N'hésitez pas à venir, même

une seule fois, afin de vous rendre compte et revenir si cela correspond à vos attentes en proposant, si vous le désirez, d'autres activités.

Nous vous accueillerons avec plaisir.

Composition du bureau :

Présidente : Martine Siccardi

Trésorière : Annick Nawrocki

Secrétaire : Martine Quentin

A notre grande tristesse, quatre de nos amis (membres assidus) nous ont malheureusement quittés cette année, Jeannette Barbier, Hélène Grenier, Madeleine Chaume et Bernard Bouiller. Nous avons en cours d'année, des jeunes (petits enfants ou amis de nos adhérents) qui aiment venir jouer avec nous pendant

leurs vacances scolaires. Ils se sont vite intégrés pour notre grand plaisir.

Ce que nous avons fait cette année :

Nous vous sommes rendus à Is-sur-Tille au Salon des Seniors en début d'année et en fin novembre nous sommes allés voir un très beau film "Un jour tu vieilliras". Dans le cadre des actions intergénérationnelles avec les enfants de l'école maternelle, nous avons été invités à l'école au moment de "La quinzaine de l'école" afin d'assister à un très joli spectacle enfantin se terminant par une collation offerte par la directrice. Chaque mois, nous allons déjeuner au Savignien (pour les personnes qui le désirent).

Venez nous rejoindre, vous pouvez venir à partir de 14 h. Présence non obligatoire, c'est quand vous voulez, quand vous pouvez.

Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre au 06 14 61 93 10.

Martine SICCARDI





SRC AUTO

RÉPARATEUR AGRÉÉ



Entretien, réparation toutes marques

Contrats de maintenance & loueurs techniques

Préparation au contrôle technique, pose d'accessoires, vente véhicules neufs/de direction/d'occasion, système de climatisation, ...

Équipe technique formée régulièrement aux standards de la marque (y.c hybrides).

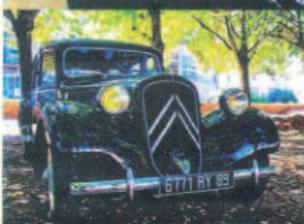
Structure à taille humaine.

MAIS AUSSI :

restaurations mécaniques et carrosserie des voitures anciennes

N'hésitez pas à nous contacter !





7, rue de la Petite Fin - 21121 FONTAINE-LES-DIJON
Tél. 03 80 56 65 43 - citroen.fontaine@gmail.com



Lil'Ongles

Prothésiste onguilaire

GOKGOZ Aurélie

07 81 44 74 60

7 rue des vergers
21380 SAVIGNY LE SEC

Le budget communal

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Au moment de la finalisation de ce bulletin, les finances communales n'avaient pas été arrêtées définitivement mais une approche, du budget réalisé au cours de l'année 2023, vous est communiquée.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
11	Charges à caractère général	100 000 €
12	Charges de personnel	135 000 €
14	Atténuation de produits	20 000 €
42	Opérations d'ordre entre sections	17 500 €
65	Autres charges gestion courante	66 000 €
66	Charges financières	1 150 €
67	Charges exceptionnelles	150 €
68	Dotations aux provisions	250 €
TOTAL		340 050 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
042	Opérations d'ordre entre sections	23 000 €
70	Produits des services	32 000 €
73	Impôts et taxes	160 000 €
731	Fiscalité locale	180 000 €
74	Dotations, participations	80 000 €
75	Autres produits de gestion courante	190 000 €
TOTAL		665 000 €

EXCEDENT FONCTIONNEMENT 324 950 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
040	Opérations d'ordre entre sections	23 000 €
041	Opérations patrimoniales	72 500 €
10	Taxe d'aménagement	11 500 €
16	Emprunts et dettes assimilées	29 400 €
20	Immobilisations incorporelles	12 100 €
21	Immobilisations corporelles	290 000 €
23	Immobilisations en cours	960 000 €
TOTAL		1 291 400 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
040	Opérations d'ordre entre sections	17 500 €
041	Opérations patrimoniales	72 100 €
10	Dotations fonds divers	43 000 €
13	Subventions d'investissement	154 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 450 €
21	Immobilisations corporelles	41 200 €
23	Immobilisations en cours	21 200 €
TOTAL		350 450 €

DEFICIT INVESTISSEMENT 940 950 €

RESULTAT GLOBAL EXERCICE 2022 : DEFICIT - 616 000 €

RESULTAT REPORTE ANNEE ANTERIEURE 2 738 000 €

N.B : CET EXERCICE PRESENTE GLOBALEMENT UN DEFICIT QUI EST LIE AUX FINANCEMENTS DES TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DE LA RESIDENCE SENIOR, MAIS IL EST COUVERT PAR LES EXCEDENTS ANTERIEURS CUMULES



Comité des fêtes et cérémonies : association loi 1901 émanant de membres du Conseil municipal et de personnes bénévoles de la commune.

Vous êtes notre récompense. Rassembler et partager des moments conviviaux nous semblent atteints. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez rejoindre notre équipe dynamique et nous apporter des idées nouvelles. Equipe que je remercie pour sa bonne humeur et son dévouement

Le bureau est constitué :

- Présidente : Catherine Beninca
- Vice-présidente : Marie-Françoise Sauvain
- Secrétaire : Martine Siccardi
- Secrétaire-Adjoint : Laurent Chiri
- Trésorier : Jean-François Roger

L'année 2023 est terminée, place à 2024 ; toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année

Catherine BENINCA



L'année 2023 a été riche en manifestations diverses et variées, avec les incontournables : chasse aux œufs de Pâques, festivités du 14 juillet, cérémonies de commémoration...

Le concert d'Immortel Tribute basé sur les succès de Johnny Halliday, la fête de la musique, l'apéritif de rentrée avec les archets du Morvan et la sérénade de la chorale ukrainienne ont fait la part belle aux animations musicales.

Les bénévoles du Comité des fêtes sont fiers de voir de plus en plus de monde tout au long de l'année.



L'Hair du Temps

Réservation en ligne www.planity.com

Grande Rue - 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX



Tél 03 80 35 40 98



SERVICE BARBIER

Les années défilent, et la question environnementale devient de plus en plus cruciale. L'État exprime le désir d'accélérer le développement des énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien et la biomasse. Chaque territoire possède ses propres avantages, enjeux et contraintes, rendant difficile la navigation dans ce domaine, et de nombreuses personnes se posent des questions. Quels seront les impacts visuels et sonores ? Y aura-t-il des conséquences sur le terrain dans 20 ans ? Un consensus émerge toutefois : la nécessité de réduire notre empreinte écologique. Cela reste accessible à tous, ne demandant aucune infrastructure monumentale ni projet à long terme. Les contraintes sont limitées, et nous sommes tous des acteurs de ce changement. L'année dernière, nous avons réussi à réduire la consommation d'électricité de notre pays de 9%, un exploit sans précédent ! Nous devons de plus en plus nous interroger avant de consommer : est-ce vraiment nécessaire ? Puis-je m'en passer ? Ce trajet peut-il se faire à pied ou à vélo ? Et une fois la consommation effectuée, que faire de nos déchets ?

Depuis le 1er janvier 2023, nous recyclons tous les emballages (plastiques, cartonnets), simplifiant le tri en incluant les papiers dans le conteneur jaune. Les résultats sont visibles avec une augmentation de la collecte des produits recyclables et une réduction correspondante des déchets incinérés. Pour gérer ce nouveau tri, Dijon métropole vient d'inaugurer un centre flambant neuf. Dans ce

contexte, le SMOM (Syndicat Mixte des Ordures Ménagères) optimisera également les tournées de ramassage des déchets incinérés, passant à une levée tous les 15 jours en 2024. Les économies réalisées grâce à cette tournée supprimée contribueront à absorber une partie de l'augmentation des charges. En 2024, nous mettrons l'accent sur le traitement séparé des déchets organiques, incitant chacun à trier ses déchets organiques (épluchures pour le compost ou le poulailler municipal, agrumes pour le compost, restes de viandes et poissons pour le compost ou le poulailler).

Je tiens à exprimer ma gratitude particulière à l'ensemble de la population qui s'est mobilisé pour trouver des solutions à ce grand défi environnemental. Cette année encore, nous avons organisé "Nettoyons la nature" avec la participation de toutes les tranches d'âges. Au-delà du moment agréable passé ensemble, nous avons réussi à éliminer des déchets présents dans la nature. Nous avons également constaté une diminution du volume de déchets par rapport aux années précédentes. Bravo à tous pour cet engagement remarquable.

Joachim PELLICOLI
Adjoint à la Commission environnement





Equipements de plein air :
Jeux
terrains multisports
parcours de santé
fitness...

21 240 ORGANY
Tél : 09 72 53 91 28 - Courriel : contact@voguenature.com
www.voguenature.com

**Ce bulletin municipal est réalisé grâce à l'aide des annonceurs.
Faites-leur confiance en leur accordant, en priorité, vos achats et vos travaux**

Commission communication

Quelques éléments sur la communication à Savigny. Comme vous le savez, notre commune dispose de plusieurs canaux de communication, offrant à chacun la possibilité de trouver ou d'obtenir les informations qu'il recherche. Les efforts déployés en début de mandat nous ont permis de capitaliser sur ces moyens et de renforcer notre présence. Le dernier ajout à nos outils de communication est l'application "IntraMuros", spécialement conçue pour les téléphones portables. Cette application permet à la commune de vous informer sur les événements marquants tout en vous donnant un rôle actif. Au cours de cette année, nous avons reçu divers signalements grâce à cette plateforme (lampes défectueuses, objets dangereux sur la route, etc.). Cette contribution est extrêmement précieuse pour plusieurs raisons : elle nous permet d'être plus réactifs, la fonctionnalité de

prise de photo facilite la compréhension, et surtout, l'application géolocalise l'incident.

Au-delà de cette fonctionnalité, IntraMuros offre également la possibilité à chaque association, commerce ou école de diffuser les informations qu'ils souhaitent. De votre côté, vous avez la possibilité d'indiquer à l'application les domaines qui vous intéressent, et ceux qui ne vous concernent pas. Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, vous pouvez le faire depuis l'AppStore d'Apple ou le PlayStore d'Android. C'est un moyen efficace de rester connecté à ce qui se passe dans notre commune et de contribuer à son amélioration.

Joachim PELLICOLI
Adjoint à la Commission communication

La communication en chiffres

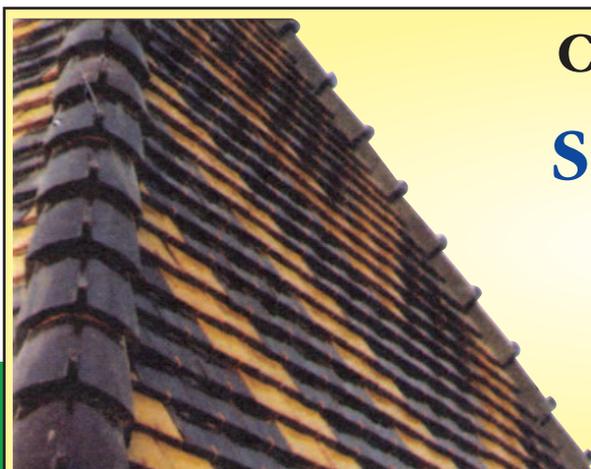
GL ELEC.
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

18 B rue de la Mare
21380 Savigny-le-Sec
03 80 31 47 04
gl.elec@orange.fr



Facebook	579	Abonnés à la page Facebook
	19 512	Consultations d'articles Facebook
Intramuros	229	Personnes ont l'appli
	1 807	Articles consultés
Courriels	10 300	Courriels reçus
	2 920	Courriels envoyés

(un courrier peut-être envoyer à 500 personnes)



COUVERTURE - ZINGUERIE
Sarl CARILLON
TRAVAUX NEUFS ET TOUS STYLES
RÉNOVATION

7ter, rue d'Hauteville - 21121 AHUY
Tél. 03 80 41 14 02 - Fax 03 80 14 41 72
Port. 06 22 80 90 83

Mail : ent_carillon@yahoo.fr

Notre belle association de parents d'élèves, âgée de 4 ans désormais, a pour objectif de rassembler les familles des écoles élémentaire et maternelle des communes de Savigny le Sec et Epagny autour d'évènements festifs et de reverser nos bénéfices aux écoles.



*5 minutes pour récupérer son sapin et ses saucisses...
2 heures pour profiter d'un joli petit marché de Noël
avec des produits de nos villages.*

L'an passé, pour l'année scolaire 2022-2023, nous avons organisé notre traditionnelle vente de sapins et de Morteaux, qui accueillait pour la première fois un petit marché de Noël, sous la halle de Savigny. Si nous ne renouvelerons pas l'après-midi Zumba, le bike and run organisé à Epagny a encore rassemblé bon nombre de familles, tandis que la vente de plants organisée à Savigny a permis de récolter une jolie somme pour nos écoles.

Cette année encore, vous avez pu commander votre sapin de Noël ainsi que des saucisses de Morteau auprès de nous, que vous avez pu récupérer le 1er décembre sous la halle de Savigny. A cette occasion,

vous avez encore bénéficié d'un joli petit marché de Noël, grâce à la présence à nos côtés de plusieurs artisans locaux.

Réservez dès à présent votre après-midi et votre soirée du samedi 3 février : nous vous proposons une après-midi jeux de société à la salle des fêtes d'Epagny, qui sera suivie d'une tartiflette, sur préinscription.

Si vous jardinez, sachez que nous renouvelons également notre vente de plants, dont la remise est prévue le samedi 4 mai sous la halle de Savigny. En cette année 2024, nous organisons aussi les Jeux Olympiques des P'tits secs, qui se dérouleront le samedi 1er juin, à Epagny également. Parents et enfants coopéreront et s'opposeront dans la bonne humeur autour de différentes épreuves. La participation à ces J.O. sera entièrement gratuite.

Cette année, nous sommes fiers d'avoir pu donner 1 000 € à l'école maternelle et 1 600 € à l'école élémentaire pour aider au financement des projets menés par les enseignants au profit des enfants. Merci à tous, des mairies aux enseignants en passant par les parents, pour votre soutien : cette association fonctionne parce que vous la faites vivre !

Si vous voulez rejoindre l'association et nous aider, vous pouvez le faire simplement par téléphone, mail ou de vive voix; nous vous accueillerons avec grand plaisir !

A très bientôt, les p'tits secs

Nous contacter : Aurélien Menecier (Président),
Caroline Menecier (Vice-Présidente), Pascale Brosset
(Trésorière) ou Amandine Rolet (Secrétaire)

lesptitssecs@gmail.com
06 78 64 92 95



*Bike and run à Epagny
En vélo, en draisienne ou à pied ... Les enfants avaient
cette fois une bonne raison de faire courir leurs parents !*

Equipe éducative : Enseignants : M. Martinet et Mme Cadart-Déclas
ATSEM : Mme Hervey aidée par Mme Quillien les matins

La proximité du nouveau bâtiment périscolaire a permis d'améliorer les conditions d'accueil en début de sieste. Les enfants reviennent plus tôt et peuvent ainsi s'installer dès la fin du repas pour se reposer. Un temps d'histoire est proposé par les animatrices, un temps de jeu à l'extérieur pour les plus grands. L'endormissement est ainsi facilité et la sieste plus adaptée aux besoins de chacun. Ce travail en coopération avec le périscolaire est précieux et a fait l'objet d'une réflexion commune avec la directrice du périscolaire, Mme Guyot. Il en a été de même pour les différents temps de liaison école/périscolaire.

En 2022/2023, nous avons accueilli 50 élèves de 2 à 6 ans et nous avons pu conduire de nombreux projets pour les accompagner dans leurs apprentissages :

Journée du sport scolaire cycle 1 à Dijon (partenariat AGEEM et USEP) : La classe des grands a pu participer à une rencontre sportive Cross'athlon avec d'autres classes de maternelle à Dijon.



Semaine du goût : les deux classes ont partagé un goûter de fruits d'automne et la classe des petits a cuisiné des légumes de saison.

Semaine Bleue : ouverture aux grands-parents des enfants pour lire des livres à des petits groupes d'enfants, temps de jeux de société proposé aux grands-parents et au club de l'amitié de Savigny-le-Sec.

Matinées "Ecole Dehors" : sorties régulières sur un terrain communal accessible à pied.

Correspondance avec l'école maternelle de Ké au Bénin : poursuite de la correspondance initiée l'année précédente dans le cadre d'un tandem solidaire formé avec des bénévoles de l'association GREF (Groupement des Educateurs sans Frontières).

Chorales de fin de période : à la veille des vacances, les enfants présentent les chants, danses appris au cours de la période scolaire à leurs parents.



CLEA du Pays Seine-et-Tille (Contrat Local d'Education Artistique et culturelle) : deux artistes formant le Duo Les grumeaux sont venus à l'école pour deux séances de pratique musicale et corporelle. Un spectacle interactif pour enfants autour des instruments africains, proposé par Julien Charnet, a conclu ce projet.

Rencontres inter-écoles avec deux classes pratiquant l'école dehors de la maternelle Matisse d'Is sur Tille : notre école est allée à Is sur Tille pour partager leurs activités d'Ecole Dehors sur l'esplanade des Capucins. Une correspondance scolaire a été engagée. En fin d'année, nous avons reçu à notre tour les deux classes d'Is sur Tille sur notre terrain d'Ecole dehors.

Passeurs de voix : création d'une bibliothèque virtuelle de classe pour les parents qui souhaitent enregistrer des histoires pour la liseuse Bookinou.

Lien intergénérationnel : réalisation de bougeoirs pour la décoration des tables du repas des Anciens de Savigny-le-Sec et d'Epagny.



Sortie nature à Marcilly sur Tille : adaptation d'un parcours d'orientation de la COVATI avec des balises à retrouver sur une promenade de 4 km, cela a permis à nos élèves de découvrir des paysages différents (bocages, bois, étang) et d'observer plusieurs insectes.

Venue d'un fauconnier : présentation de chouettes et de hiboux. Chaque enfant a pu, s'il le souhaitait, faire voler une chouette et la caresser.

L'école maternelle

Fête d'école sur le terrain d'"Ecole Dehors" le 23/06 :

proposée sous un format de portes ouvertes, les familles sont venues au moment qui leur convenait le mieux entre 16h45 et 19h sans contraindre leurs emplois du temps. Elles ont pu découvrir et partager avec



leurs enfants les activités réalisées lors des sorties "Ecole Dehors" tout au long de l'année. Cette fête d'école, qui se veut être la fête de l'apprentissage des enfants, est un moment de partage : les enfants expliquent, racontent, manipulent et réactivent ainsi leurs connaissances.

Pour cette année scolaire 2023/2024, nous accueillons 48 élèves dont 20 enfants de 3 ans. C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne pas inscrire d'enfants de 2 ans cette année pour garantir une qualité d'accueil favorable aux apprentissages pour les petits.

Nous avons participé, comme chaque année, à la Quinzaine de l'Ecole Maternelle initiée par l'AGEEM (Association Générale des Enseignants en Ecole Maternelle) permettant aux familles de venir partager une heure de vie de classe avec leur enfant.

Nous poursuivons l'Ecole Dehors avec une sensibilisation au Développement Durable. Nous avons le projet de construire un spectacle avec les enfants en direction des familles sur cette thématique. Ce sera une histoire écrite par les enfants et mise en scène. Les

actions de ce projet permettront une ouverture culturelle (qu'est-ce qu'un spectacle ?), un travail autour de l'écrit (schéma narratif, personnages...), de l'oral (enregistrements des dialogues), de l'expression corporelle (danses, mimes...) et des activités artistiques pour le décor. Les domaines d'apprentissages seront ainsi nourris par ce projet collectif. Pour démarrer ce projet, nous avons reçu un spectacle à l'école « La couleur des émotions » pour montrer aux enfants ce qu'est un spectacle avant d'en réaliser un et pour étudier les adaptations scéniques de l'album de littérature de jeunesse dont il avait été tiré.

Notre école maternelle est ouverte à toute proposition de partage, de projet. Si vous souhaitez présenter une passion, participer à une sortie bibliothèque ou nature, lire des livres aux enfants, nous présenter votre potager, votre jardin, n'hésitez pas à nous contacter.

J'ai le plaisir de vous partager, par le QR code ci-contre, le petit film réalisé l'année dernière en stop motion avec mes élèves pour vous souhaiter une très bonne année.

Mme CADART-DÉCLAS
Directrice de l'école maternelle



INSTALLATION • ENTRETIEN • DEPANNAGE

TORTOCHOT

PLOMBERIE | SANITAIRE | CHAUFFAGE | ENERGIES RENOUVELABLES
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1976

03 80 35 74 93
1 RUE DE LA VIGNOTTE • Z.A.E. "LA PETITE FIN"
21490 SAINT-JULIEN
TORTOCHOT878@ORANGE.FR

PG
PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

RGE
QUALIBAT
Autorité de Régulation des Activités des Professions de l'Énergie

RGE
QualiPac

RGE
QualiBois

● Janvier :

L'année 2023 a commencé par la participation des élèves de CM1 et CM2 au concours des "Petits Champions de la Lecture". Deux finalistes ont été élus parmi les élèves de l'école lors d'une première phase qui s'est tenue à la bibliothèque de Savigny-le-Sec. Les champions de l'école se sont ensuite rendus à la finale départementale du concours.

Organisé par l'association Les petits champions de la lecture, ce concours fondé au mois de juin 2012 à l'initiative du Syndicat national de l'édition a pour objectif la promotion des livres et de la lecture. Ses membres sont des représentants de toute la chaîne du livre : éditeurs, bibliothécaires, libraires, élus locaux en charge de la culture.

Les enfants des classes de CM1 et de CM2 sont invités à lire en public un court texte de leur choix pendant 3 minutes maximum, extrait d'une œuvre de fiction.

sauvage et la princesse", une série de 3 contes, à 3 époques et dans 3 univers différents. Une exploitation pédagogique du film a été faite en amont et en aval de la projection, dans les quatre classes.

Nos élèves ont eu la chance d'avoir la visite surprise, à Savigny, de Nikola Karabatic, champion de handball, qui est venu les saluer et a signé quelques autographes. Les enfants ont apprécié sa simplicité et sa gentillesse.

● Avril :

Nous nous sommes rendus, au printemps, au jardin de l'Arquebuse, ainsi qu'au planétarium et au musée d'histoires naturelles.

Le 29 avril, le loto de l'école élémentaire a réuni un grand nombre de familles à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec. Cette action a permis de récolter de l'argent pour le compte de la coopérative scolaire, permettant de financer davantage de sorties et activités pédagogiques pour les élèves

● Mai :

Les quatre classes se sont rendues en mai à la maison de la chasse et de la nature de Norges. Des activités ont été proposées aux élèves sur les thématiques suivantes : les indices de présence et empreintes (moulage d'empreintes, recherche d'empreintes et d'indices de présence, panneau explicatif de la biologie du cerf, chevreuil, sanglier, jeux autour du thème), la vie de l'arbre (découverte des différentes espèces d'arbres à l'aide de feuilles pour construire un herbier, cycle de l'arbre, jeux, âge des arbres, découverte du sentier éducatif), le cycle de l'eau (écosystème de la mare), ainsi que la confection de cabanes à hérissons.

Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont également bénéficié de la présence de la piste d'éducation routière, le 11 mai, à l'école. Cette action permet aux élèves de cycle 3 d'acquérir les règles et comportements liés à l'usage de la rue et de la route.



● Février :

Le 21 février les 4 classes du RPI ont défilé dans le village pour Carnaval. Ce défilé a été suivi d'un goûter partagé dans la cour de l'école, avec des beignets préparés par les parents d'élèves.

● Mars :

Les élèves ont assisté, au cinéma Cap vert, à la projection du film de Michel Ocelot "Le pharaon, le





● Juin / Juillet :

Un spectacle de théâtre a été présenté aux familles en fin d'année scolaire, à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec. Les classes se sont succédées dans de courtes mises en scène, préparées en classe avec l'aide de Magalie Flick, en mission de service civique à l'école. A l'issue de la représentation, un moment convivial autour d'une buvette et d'un barbecue a eu lieu dans la cour de l'école élémentaire à Savigny. Une journée sur la thématique du sport a eu lieu le 4 juillet à Epagny, avec, au programme, ultimate, mölky, balle assise et basket-ball.

M. Jacquet pour la classe de CM2. L'effectif de 88 élèves était à la hausse par rapport à la rentrée 2022.

● Octobre :

La deuxième édition du cross a réuni de nouveau le RPI Savigny / Epagny et le RPI Brétigny / Norges, rassemblant au total 208 élèves sur les terrains de sport de la commune de Savigny. Durant cette journée ensoleillée, les élèves des deux écoles se sont affrontés de manière amicale à travers les activités course, balle assise, sprint, jeu du bétet en anglais "steal the bacon" et ont partagé des moments conviviaux avec le pique-nique de la pause méridienne et la collation offerte aux coureurs.

● Novembre :

C'est le voyage autour du monde qui est le fil conducteur de l'année scolaire 2023-2024 et c'est à travers une correspondance avec une classe de la banlieue de Londres, que les élèves de CM2 ont débuté leur voyage. Après des échanges de fichiers audios et de photographies, la première "rencontre" a eu lieu en visio, dans la salle de la mairie à Savigny.



● La rentrée de septembre 2023 :

L'équipe enseignante est restée stable à la rentrée, avec peu de changements : Mme Anne Lasserteux pour la classe de CP/CE1, Mme Petit, complétée par Mme Priet pour la classe de CE1/CE2, Mme Bavay, complétée par Mme Priet pour la classe de CE2/CM1 et Mme Grebille, complétée par

Toutes les classes ont ensuite participé à des ateliers autour de la culture anglophone : chant, lecture d'album, fabrication de "Christmas crackers", "Christmas cards".



Les élèves et l'équipe pédagogique de l'école souhaitent à chacun et chacune une excellente année 2024 !

Aurélie GREBILLE,
Directrice de l'école élémentaire

A partir de 1790, le système de démocratie directe est remplacé par celui que nous connaissons : la commune qui est administrée par un conseil municipal à la tête duquel est nommé un Maire.

Pendant de très nombreuses années, les réunions se tiennent sous le parvis de l'église. Au fil des années l'acquisition d'un immeuble pour servir de maison commune devient nécessaire.

Joseph Louis BERNOT propose à la commune de lui céder une de ses maisons situées sur la place.

Une ordonnance royale du 30 août 1820 en autorise l'acquisition.

Durant près de quinze ans, la maison reste en l'état. L'instituteur occupe le rez-de chaussée et fait la classe dans sa cuisine. L'exiguïté des lieux amène les élus à la création, dans la grange joutant l'habitation, une salle d'étude «pour l'enseignement simultané».

L'architecte COQUELU en dresse le plan le 15 décembre 1834.

Si les élèves sont mieux logés dans la nouvelle salle de classe que dans la cuisine de l'instituteur, le conseil municipal n'a toujours pas de locaux qui lui soient propres.

Le 28 mai 1844, il prend une délibération pour aménager la grande chambre du premier étage mais il est indispensable de créer un accès depuis la place.

Puisqu'un escalier est nécessaire, il convient de lui donner un aspect monumental ainsi qu'il est exposé, par l'architecte, dans une lettre du 22 juin 1844, sans doute pour faire admettre le montant du devis : "Vous verrez qu'il était indispensable, ainsi que je l'ai fait, de décorer le pignon par un péristyle et un escalier à double rampe, afin de donner un aspect convenable au bâtiment du côté de la place".

Les colonnes, le fronton sont des symboles d'autorité

facilement compréhensibles pour l'homme du XIXème siècle. Pour compléter le décor, la façade est percée de trois fenêtres aux encadrements moulurés. Une corniche, détail rare à Savigny-le-Sec, souligne le toit. Le Préfet met en demeure le Maire de les interrompre.

Le motif est que l'escalier empiète sur la voie publique, ce à quoi le règlement d'alignement s'oppose. Impossible de revenir en arrière, les travaux sont trop avancés ; de plus, sans cet escalier le projet de création de la salle de réunion du conseil municipal n'a plus de sens. Le 17 avril 1845, le Préfet accepte la poursuite des travaux, par simple tolérance, à charge de supprimer l'escalier extérieur lorsque la maison commune sera reconstruite !

Les travaux s'achèvent comme prévu et leur réception a lieu le 10 novembre 1846.

Depuis cette date, la façade de la maison commune n'a pas changé, de sorte qu'il n'a pas été nécessaire de démolir l'escalier extérieur.

Après la seconde guerre mondiale, les effectifs de l'école augmentent. Il est nécessaire d'envisager la création d'une seconde classe. Elle sera aménagée dans la partie arrière du bâtiment qui était jusqu'à présent utilisée comme remise de matériel. Les travaux ont été menés en 1955. Chaque classe disposait d'un couloir qui permettait aux enfants de se changer.

Le nombre d'habitants a augmenté à partir de 1970. Les services municipaux se sont adaptés mais la seule pièce qui servait de secrétariat, de bureau des élus, d'archivage, de salle des mariages et pour la tenue des conseils municipaux n'était plus suffisamment importante. A partir de 1990, une étude a été lancée afin d'aménager les greniers pour créer un bureau de secrétariat, un autre pour les élus, une salle du conseil municipal et un local d'archives. Les travaux furent achevés en 1993. Les espaces étaient plus grands et plus fonctionnels mais ils présentaient un inconvénient majeur, tous ces espaces étaient situés en étage et sur trois niveaux différents.

Avec la construction d'une nouvelle école élémentaire sur la place et son ouverture en septembre 2003, les salles de classe situées dans la mairie n'ont plus été utilisées.



Notre dossier : L'évolution de la mairie

Ces salles ont été partiellement aménagées avec la création d'une kichenette afin de recevoir les enfants pour les temps d'accueil du matin et soir avant ou après la classe et d'assurer la restauration scolaire. Au début les effectifs étaient peu importants mais d'année en année ils ont augmenté.



La Loi Handicap du 11 février 2005 avait pour objectif de permettre à tous, personne handicapée, personne âgée ou personne à mobilité réduite (PMR), de garder un maximum d'indépendance dans leur vie quotidienne et d'avoir accès à l'ensemble des lieux publics, administrations, centres culturels, hôpitaux, commerces... Elle a été renforcée le 1er janvier 2015. Dans le cadre de cette réglementation PMR, des dispositions réglementaires de mise en accessibilité conformes à l'arrêté du 1er août 2006 sont entrées en vigueur et s'imposaient, en particulier, à tous les établissements recevant du public (ERP) en France.



Coût de l'opération

	Dépenses HT	Dépenses TTC	Financement
MO, Etude, Contrôle, Travaux	223 235 €	267 882 €	
Mobilier	17 000 €	20 400 €	
Dalle Ecran	4 859 €	5 830 €	
Subvention Etat - DETR			89 294 €
Subvention CD 21			30 000 €
Récupération TVA			49 018 €
Autofinancement communal			125 800 €
TOTAL	245 094 €	294 112 €	294 112 €

Néanmoins, pour ces dernières, la mise en place des Ad'AP (Agendas d'Accessibilité Programmée) permet, sous certaines conditions très strictes, un report de cette échéance. La municipalité a constitué un dossier de dérogation qui indiquait entre autre qu'un projet de construction d'un nouveau

bâtiment pour accueillir les services enfances (gérés par la communauté de communes Forêts-Seine et Suzon) était en projet. Dès que cet espace serait libéré des travaux seraient engagés afin de ramener tous les services en rez-de-chaussée. La dérogation a été accordée.

La communauté de communes a construit un nouveau CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) à côté de l'école maternelle. Il a ouvert en septembre 2022.

La municipalité avait entériné la libération du rez-de-chaussée. Dès la fin de l'année 2021, un architecte avait été retenu pour réaménager complètement le premier niveau. En février 2022, différentes demandes de subventions ont été déposées et obtenues par la suite. Après un appel d'offres pour réaliser les travaux, sept entreprises ont été retenues. Les travaux ont débuté en août de la même année. La fin de chantier a été retardée par faute de difficultés d'approvisionnement des matériaux notamment les portes et les fenêtres en aluminium mais elle a été effective au 15 avril 2023.

Les espaces sont confortables, lumineux. De gros travaux d'isolation thermique (sol, murs, plafond) ont été réalisés afin de minimiser les dépenses énergétiques. L'acoustique a été traitée. Toutes les portes et les fenêtres du bâtiment ont été changées. Les enduits de tous les murs ont été refaits. Celui de la partie arrière était encore en pierres apparentes. La salle du conseil et des mariages a une surface de plus de 80 m². Les agents travaillent dorénavant dans des conditions plus adaptées et plus agréables.

Jean-Michel STAIGER

Sur le fronton de la façade la devise française s'impose dorénavant. L'escalier n'a pas été touché. La mairie de la commune, située au cœur du village est bien identifiée. Du mobilier neuf a été acheté pour équiper tous les espaces. Dans la salle du conseil municipal une dalle écran tactile de plus de deux mètres de large a été installée. Ce matériel de dernière génération permet toutes sortes de projection et naturellement de participer à des visioconférences et d'animer ludiquement des réunions. Chaque citoyen de la commune pourra à un moment ou à un autre bénéficier de ces nouveaux aménagements mais l'objectif essentiel : rendre la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite a été complètement atteint. Dorénavant toutes les prochaines élections se tiendront à la mairie.

Dans un contexte social et économique national et international quelque peu compliqué, les élus de proximité doivent continuer à s'investir pour donner satisfaction au plus grand nombre des administrés et répondre aux attentes de leur quotidien en matière de services de toute nature.

De nombreuses réformes sont proposées par l'Etat avec notamment le transfert de compétence « Eau potable/assainissement » aux communautés de communes à compter du 1er janvier 2026, le statut de l'élu revu et corrigé, la détermination des Zones d'Artificialisation Nettes (ZAN) ... bien des acronymes peu compréhensibles par le citoyen et qui peuvent contribuer à l'éloigner des acteurs de l'action publique.

La communauté de Communes de Forêts, Seine et Suzon s'emploie à rester au plus proche de ses habitants avec la réalisation de structures publiques. En Septembre 2022, nous avons inauguré le nouveau pôle périscolaire à Savigny-le-Sec et aujourd'hui il donne satisfaction autant aux familles, aux enfants qu'à nos agents.

Le 1er décembre dernier, la collectivité a inauguré l'extension du pôle périscolaire à Darois en présence de nombreux élus, parlementaires et parents d'élèves. Cette extension modulaire répond à la problématique de l'augmentation des effectifs depuis ces derniers mois. Un investissement de l'ordre de 400 000 euros avec un reste à charge pour la CCFSS à hauteur de 110 000 euros.

Les projets et les réalisations 2024 s'inscrivent toujours dans le secteur de la petite enfance et de la jeunesse avec

la construction d'une micro-crèche (12 berceaux) sur la commune de Messigny-et-Vantoux. Il conviendra ensuite d'étendre la réflexion sur le nord de notre territoire pour une seconde micro-crèche compte-tenu du manque d'assistantes maternelles.

La collectivité développera aussi des actions touristiques et sportives qui s'inscriront dans le cadre de 2 événements sportifs d'exception. Il s'agit du Tour de France qui sillonnera la Côte-d'Or durant 3 jours début juillet 2024 et plus particulièrement notre territoire lors de l'épreuve partant de Semur en Auxois en passant par Bligny-le-Sec, Saint-Seine-l'Abbaye, Vaux-Saules et Lamargelle.

Puis le 12 juillet, la Côte d'Or recevra la flamme olympique. Nous associerons tous nos jeunes à ces événements majeurs.

La communauté de communes proposera également à l'ensemble de ses habitants une grande fête le samedi 20 avril 2024 à Val-Suzon, avec un marché 100% Côte d'Or, des animations sportives et culturelles en associant tous les acteurs de notre territoire fort riche en tissu associatif.

Pour terminer, au nom des élus de la CCFSS, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2024.

Catherine LOUIS

*Présidente de la C. C. Forêts, Seine et Suzon
Vice-Présidente du Conseil Départemental
de la Côte-d'Or*



GARAGE LAFOY MESSIGNY
17 rue des Murgers - 21380 Messigny et Vantoux

03 80 35 40 01
renaultlafoymessigny21@gmail.com

Accueil périscolaire



Com.Com

L'accueil de Savigny-le-Sec propose à tous les enfants scolarisés de 3 à 12 ans de venir nous rejoindre pour se divertir lors des temps périscolaires. Articulées depuis 1 an autour de projets écocitoyens, les animations s'inscrivent dans des démarches encourageant le respect, la solidarité et à la sociabilisation. Récemment grâce au concours de la municipalité, un jardin pédagogique situé derrière le bâtiment vient s'ajouter à nos activités. Le projet pédagogique du pôle tourne autour de 3 objectifs :

- Permettre à l'enfant de se sociabiliser, de bien vivre ensemble,
- S'inscrire dans une démarche co-éducative,
- Faire vivre le thème de l'année « Eco-citoyen responsable ».

Les animations proposées qu'elles soient créatives, sportives, scientifiques, répondent à ces orientations. L'équipe s'appuiera également sur les fêtes calendaires et cette année sur les valeurs du sport avec les J.O Paris 2024 pour proposer son programme d'activités.

L'ensemble de l'équipe d'animation accorde une place importante aux rapports écoles/périscolaires.

Nous participons aux différents projets des écoles et des associations dès que nous en sommes sollicités. Cette démarche est cohérente avec l'un des objectifs de la collectivité qui tend à favoriser la continuité éducative.

Cette année, la structure a ouvert ses portes pour la période estivale et les vacances du mois d'octobre permettant ainsi aux enfants de moins de 6 ans des sites de Messigny-et-Vantoux, Darois et Savigny-le-Sec d'être accueillis dans une sphère exclusivement réservée à ce jeune public en demande d'un rythme adapté, calme et serein.

A ce jour, l'équipe se compose de 7 agents d'animation plus un intérimaire le soir, un agent de restauration et un directeur. Depuis septembre nous accueillons en moyenne 30 enfants le matin, 100 le midi et 55 le soir. Les effectifs croissants imposent une réflexion en matière d'organisation du service dans le respect des taux d'encadrement à savoir 1 animateur pour 14 enfants de maternelle et 1 pour 18 pour le groupe élémentaire.



Une porte ouverte est prévue le samedi 20 Janvier 2024 de 10 h à 12 h permettant aux familles de visiter le nouveau pôle périscolaire, vous êtes d'ores et déjà tous cordialement invités.

L'ensemble de l'équipe d'animation, les services de la CCFSS vous souhaitent une belle année 2024.

Delphine Guyot

Géomètres Experts

Nous vous accompagnons dans vos projets immobiliers et fonciers

PARTICULIERS
AMÉNAGEURS
COLLECTIVITÉS

- Bornage amiable
- Création de terrain à bâtir
- Copropriété
- Relevés d'architecture 3D
- Division de propriété
- Lotissement
- Bureau d'études
- VRD/Hydraulique

M.J.S.P. Géomètres-Experts

Hélène MORNAND
Thérèse JANIN
Damien PIERRE

4, av. de la Découverte - 21000 DIJON
7, rue Félix Léchenet - 21120 IS-SUR-TILLE
11, rue Lafayette - 21130 AUXONNE

Tél. 03 80 74 11 99
contact@mjsp.fr | www.mjsp.fr

Le Savignien
BAR - RESTAURANT

Du lundi au vendredi :
Repas traditionnels les midis

Vendredis soirs :
Pizzas à emporter (sur réservation)

Sarl NATTIE
2, route de Messigny
SAVIGNY-LE-SEC
03 80 42 12 09

La Bibliothèque en chiffres et en actions...

- 150 lecteurs inscrits, 50% d'enfants, 50% d'adultes.
- Plus de 4000 documents (romans, albums, BD, documentaires, magazines), pour tous les âges et tous les goûts,
- Achats de nouveautés 4 ou 5 fois par an, avec les précieuses suggestions des lecteurs. Cela représente environ 140 nouveaux livres cette année, pour la jeunesse et pour les adultes.
- Environ 500 documents prêtés par la Médiathèque Côte d'Or, échangés deux fois par an.

De plus, une navette du département livre toutes les 3 semaines les réservations à la demande des lecteurs. Catalogue consultable sur mediatheque.cotedor.fr.

- La Médiathèque Numérique Côte-d'Or vous permet d'accéder à des films, de la presse, musique et formations. Il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque du réseau pour en bénéficier.
- 7 ordinateurs avec accès Internet,
- Accueil régulier des classes des écoles maternelle et élémentaire (échange de livres, lectures groupées ou individuelles, ateliers informatiques).

- Un club de lecture pour adultes avec des rencontres

toutes les 8 semaines, dans un esprit convivial (programme varié choisi par le groupe, échanges autour de 2 livres lus par tous).

- Exposition "A table ! La santé au menu" du 28/03 au 30/05/2023, accompagnée de nombreux livres jeunesse et adultes.
- Dans le cadre du Festival « Coup de Contes », organisé par la Médiathèque Côte-d'Or, le club de généalogie a proposé une animation le 16/09/23 dans la nouvelle salle de la mairie : "En remontant le temps de notre école et de nos familles". Grand merci au club de généalogie et aux participants.
- La conteuse belge Marie Thys a enchaîné avec son spectacle de conte intitulé « Le souffle du vent et autres bourrasques », le 27/09/2023 à 20h à la Salle des fêtes. A partir de 12 ans.

Je vous souhaite une bonne année 2024.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Au plaisir de votre visite,

Vanessa LATTE

Responsable de la bibliothèque



(Bibliothèque et salle multimédias)
 2, rue d'Amont - 21380 Savigny-le-Sec
 Tél : 03 80 35 56 48
 E-mail : espace.savinus@orange.fr

Horaires d'ouverture :
 Mardi : 16h -18h
 Mercredi : 10h -12h et 16h -18h30
 Samedi : 10h -12h

Pour s'inscrire:

Droits d'inscription : Individuel 5€/an
 Famille 10€/an.

Chaque utilisateur peut emprunter 5 documents maximum pour une durée de 3 semaines, prolongeable si le document n'est pas attendu par un autre lecteur.

L'inscription donne droit à l'accès gratuit aux ordinateurs.

Sarl AQUA-SERVICE
 Installation -Entretien -Dépannage
 Sanitaire-Plomberie-Chauffage
 Salle de bain-Climatisation



12 rue de la gare
 21490 ST JULIEN

MR ALLONGUE Stephan
aquaservice.allongue@gmail.com

Port : 06 29 96 41 98

N° SIRET 790 637 565 00017-Qualibat RGE N° 137492-

EMY Institut

ESTHÉTICIENNE - PROTHÉSISTE ONGULAIRE

06.73.57.37.16
emyinstitut@gmail.com
 3 rue des vergers
 21380 Savigny le sec

FACEBOOK / INSTAGRAM



EPLATIONS
 ONGLES
 SOIN DES PIEDS
 REHAUSSEMENT DE CILS ET
 BROWLIFT

Le Pays Seine-et-Tilles compte 66 communes regroupées au sein des trois communautés de communes Forêts, Seine et Suzon/Tille & Venelle/Vallées de la Tille et de l'Ignon. Il œuvre, à leurs côtés, au développement du territoire.

Les moments forts de l'année 2023 :

● Dans le domaine de la santé :

Le territoire s'est engagé dans un deuxième Contrat Local de Santé pour la période 2023-2028. Grâce à ce dispositif, diverses actions pourront être déployées à destination des professionnels de santé, des collectivités, des enfants, des habitants, des associations, ...

A titre d'exemples : des formations 1^{er} secours en santé mentale ; l'accueil et installation de nouveaux professionnels de santé ; des actions de prévention à destination des enfants autour de l'alimentation et l'activité physique ; des ateliers « cuisine sauvage » à destination des habitants proposés gratuitement ; des ateliers pour les seniors afin de lutter contre la perte d'autonomie ; etc...



● **Dans le domaine de l'habitat** : l'action du territoire intitulée « Le Point Réno » arrivera à son terme le 31 mars 2024. Si vous avez des projets de rénovation énergétique de votre logement et / ou d'adaptation à la perte d'autonomie, prenez rapidement contact avec notre opérateur URBANIS au 03.80.71.17.12

● **Dans le domaine de l'alimentation de proximité** : de nombreuses actions ont été mises en œuvre tout au long de l'année auprès de tous les publics :

- Acquisition d'un vélo-smoothie pour promouvoir l'alimentation saine, équilibrée et la pratique de l'activité physique (interventions dans les écoles, à l'occasion de manifestations comme le Bike and Run, les marchés des producteurs,



Signature du Contrat Local de Santé, 28 avril 2023 à ST Seine-l'Abbaye

● Dans le domaine de l'environnement :

Engagé depuis de nombreuses années dans la transition écologique, le territoire renouvelle sa stratégie forestière pour la période 2024-2028 et actualise son document d'objectifs autour des enjeux de biodiversité à travers Natura 2000.

Quelques actions phares pour illustrer l'action du Pays Seine-et-Tilles :

- o La préservation de la population des amphibiens avec le renouvellement de l'opération « traversée des crapauds » dans le Val Suzon ;
- o L'organisation du 1^{er} Village de la Nuit à Bligny-le-Sec dans le cadre du Jour de la Nuit ;
- o L'exposition « Changement climatique & biodiversité » proposé au collège de Selongey par la Charte forestière pour une action de sensibilisation auprès des jeunes.

● **Dans le domaine culturel** : le territoire poursuit son action dans les écoles et au-delà (micro-crèches, RPE ...) en proposant des projets artistiques et culturels.

- Achat de matériel pour équiper les sites périscolaires du territoire (tables de tri, balance de pesée, composteurs, formation des agents, opération goûter,
- Organisation du 1^{er} rallye des producteurs pour promouvoir les métiers et les produits.

● **Dans le domaine financier** : le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne est signataire de plusieurs dispositifs dont le programme européen LEADER 2023/2027 avec 1.8 million d'€ pour financer les projets des communes et communautés de communes ; le contrat « Territoire En Action » avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et ses 735 000 € à redistribuer et le Contrat de Réussite et de Transition Énergétique avec l'Etat.

Pour en savoir + :
contact@pays-seine-et-tilles.fr
ou 03.80.85.55.27

Catherine LOUIS
La Présidente

Le 21 juillet 1771, François Thou, manouvrier âgé de 45 ans, est enterré dans le cimetière de Savigny-le-Sec, le lendemain de son décès. Rien dans l'acte de sépulture ne nous révèle la cause de la mort de cet homme, jeune encore.

La lecture des actes reçus par Me Berrué, notaire à Messigny, nous expose les circonstances de son trépas : le 27 juillet 1771, ce notaire dresse le procès-verbal d'une déclaration de faits relative à cet événement :

“Pardevant le notaire royal résidant à Messigny soussigné, le vingt sept juillet mil sept cent soixante onze avant midi, furent présents S(ieu)r Jean Louis Bernot, marchand fermier de Savigny-le-Sec, y dem(euran)t d'une part, et Louise Poin-sin, veuve de François Thou, vivant manouvrier dem(euran)t aud(it) lieu d'autre part.

Lesquelle partyes comparantes on dit que le vendredi dix neuf du présent mois de juillet mil sept cent soixante et onze, entre dix et onze heures du soir, ledit Thou seroit passé par dessus les murs de la cour de la maison qu'occupe led(it) S(ieu)r Bernot aud(it)

Savigny qui ont environ neuf pieds de hauteur, et seroit entré en lad(ite) cour les portes étant fermées et led(it) S(ieu)r Bernot et tout son monde étant desja couché il y avoit près d'une heure, que ce particulier seroit entré dans l'écurie de lad(ite) maison dud. S(ieu)r Bernot où, après avoir mis en pièces plusieurs lanternes et mis bas la plupart des harnois avec une furie extraordinaire annonçoit nécessairement un homme qui venoit en lad. maison pour y faire un mauvais coup, ensuite étant rentré dans la cour et fait un bruit assez considérable pour être entendu dud(it) S(ieu)r Bernot, il auroit fait lever sa servante, pour voir ce qui pouvoit être dans lad(ite) cour, laquelle ayant fait quelques pas, auroit apperçu un homme qui, à l'instant sans rien dire, auroit couru après elle muni d'un espeon de charrue de la hauteur de quatre pieds, de sorte qu'elle fut obligée de rentrer précipitamment dans sa chambre et de fermer la porte sur elle ; que cette fille ayant crié et fait lever led(it) S(ieu)r Bernot et autres de sa maison, on seroit allé dans cette cour pour savoir à quelles fins ce particulier étoit entré dans cette cour et vouloit assommer ceux qui se présentoient à luy ; et qu'à l'instant sans vouloir toujours ni décliner son nom ni rien dire, seroit accouru sur led(it) S(ieu)r

Bernot père, qui pour mettre sa vie à couvert de cet homme furieux toujours armé du même baton ou epe-ron de charrue, se seroit sauvé dans sa chambre et auroit cherché à parer les coups ; que le S(ieur) Gaspard Bernot, fils dud(it) S(ieu)r Bernot, s'étant aussy relevé au bruit du S(ieu)r son père qui avait appelé à son secours que des voleurs voulaient assas-

siner, voyant dans la cour ce particulier qui frappait et mettait en pièces ce qu'il trouvait et rencontrait, auroit été forcé, pour l'arrêter et empêcher l'exécution de son mauvais dessein, de lui décocher un coup de fusil dans la main, dont il a eu trois doigts de coupés ; que bien loin que ce coup eut la vertu d'arrêter cet homme, qui malgré qu'on l'invitait toujours de parler et

de dire son nom et son dessein, sans vouloir rien dire, courroit encore avec plus de furie sur les personnes qu'il voyait pour les assommer avec son bâton ; que le nommé Jacques Petot, un des domestiques dud(it) S(ieu)r Bernot père qui s'étoit aussy relevé au bruit, voyant que ce particulier vouloit tout assommer, lui porta un coup sur le bras d'une bande de fer qui lui cassa le bras et le fit tomber sur une auge de pierre où il se donna un coup dont il est mort chez lui environ trois quarts d'heure après ; qu'aussitôt ce dernier coup led(it) S(ieu)r Bernot et son monde ayant été aud(it) particulier pour savoir qui il étoit, on auroit reconnu que c'étoit led(it) François Thou qui avoit même servi domestique ... led(it) S(ieur) Bernot père pendant huit ans et qui travailloit très souvent pour lui ; qu'ayant ensuite interrogé lad(ite) comparante sa femme, si elle avait connaissance du dessein de son mary pour être entré nuitamment chez led(it) S(ieu)r Bernot, elle auroit répondu n'en rien savoir, sinon que depuis

quelques jours sondit mary, qui avait une maladie dont il depuis très longtemps, faisait de certaines extravagances qui lui annonçaient que son esprit n'étoit pas dans son assiette ordinaire, ce qui a sans doute occasionné à son mary la démarche qu'il avait faite chez led(it) S(ieu)r Bernot, en passant sur ses murs et entrant de nuit dans sa cour.



Un fait divers tragique à Savigny-le-Sec en 1771

Dans ces circonstances, lad(ite) comparante déclare aud(it) S(ieu)r Bernot père qu'elle est très fâchée que son mary soit entré de nuit en sa cour et ait fait toutes les extravagances qu'il a faites ; que si la mort de son mari est arrivée, c'est par sa faute seule et non par celle du dud(it) S(ieu)r Bernot ny de son monde qui n'ont jamais eu aucun différend avec lui, et même led(it) S(ieu)r Bernot lui a fait du bien journallement, qu'elle reconnaît que led(it) S(ieu)r Bernot père, led(it) S(ieu)r son fils et ledit Petot sont personnes très prudentes, qui n'ont jamais fait parler d'eux en façon quelconque ni leur famille pareillement ; au moyen de quoi lad(ite) comparante consent que lesd(its) S(ieu)r Bernot et autres se pourvoyent partout où besoin sera pour obtenir, sy bon leur semble, toutes lettres de grâce et autres nécessaires ; consentant par les présentes à leur entérinement sans aucune répétition contre led(it) S(ieu)r Bernot père, led(it) S(ieu)r son fils, led(it) Petot et autres quelconques ; déclarant au surplus lesd(ites) partyes qu'elles s'entrequittent respectivement de toutes choses sur le fait dont il s'agit, circonstances et dépendances, sans pouvoir s'en rechercher ny inquiéter à cet égard directement ny indirectement ; dont acte d'accord et pour l'exécution des présentes les partyes obligent etc renonçant etc ; fait et passé en l'étude en présence de S(ieur) Claude Fremyet recteur d'école et de S(ieur) Simon Moniot M(archan)d boucher, dem(eurant) à Messigny, témoins requis et soussignés, avec le S(ieu)r Bernot père ; quant à lad(ide) Poinsin comparante, elle a déclaré ne savoir signer de ce enquisse."

A s'en tenir à cette déclaration, les choses sont limpides : François Thou, souffrant de troubles mentaux, s'est introduit de nuit chez le Sieur Bernot. Il y a commis des dégradations et a exercé des menaces et des voies de faits sur les occupants de la maison, de sorte que ces derniers ont été contraints de le repousser, occasionnant sa chute malencontreuse sur une auge ayant entraîné son décès. Dans ces conditions le Sr Bernot



et les siens n'ont commis aucune faute, François Thou étant seul responsable de son malheur ; Sa veuve en convient et renonce à toute action contre le Sieur Bernot et les autres protagonistes, qui pourront, si des poursuites venaient à être engagées, obtenir du roi des lettres de grâce ou de rémission y mettant un terme. Bon prince, le Sieur Bernot ne réclamera rien à la veuve, au sujet de la destructions de ses lanternes.

On ne peut s'empêcher de penser que cette version de l'incident, qui résulte des seuls dires du Sieur Bernot, est peut-être partielle et que les événements ne se sont pas déroulés comme il les a décrits : comment expliquer qu'alors que trois hommes au moins habitent la maison du Sieur Bernot, et qu'un individu entré de nuit dans la propriété y commet des dégradations et cause du tumulte, que le maître des lieux envoie seulement une de ses servantes voir de quoi il s'agit. Peut-on envisager que l'intrus, après avoir eu trois doigts emportés par un coup de fusil, persiste dans son agression ? Que dire des conséquences du coup de barre de fer sur le bras qui le fait chuter à terre et heurter un objet en pierre dont il meure moins d'une heure plus tard. ? Et que penser de la reconnaissance tardive de l'intéressé, ancien ouvrier agricole du Sr Bernot durant de nombreuses années ?

Est-ce que l'histoire ne serait pas plutôt celle-ci : François Thou perd la raison, il s'introduit de nuit chez le Sr Bernot et terrorise la maisonnée. Bernot fils et un domestique sortent à sa rencontre, armés ; le premier tire un coup de feu et blesse l'assaillant et l'autre lui porte un coup de barre de fer sur la tête, lui occasionnant une blessure létale ?

En 1771, aucune autopsie n'a été pratiquée, et on ne pouvait pas recourir à un examen ADN de l'éperon de charrue, de l'auge ni de la bande de fer pour vérifier la version de Jean Louis Bernot. Nous sommes donc contraints de tenir pour acquise la véracité de la narration recueillie par le notaire, acceptée comme exacte par la veuve, aussi insatisfaisante qu'elle soit.

Benoît de Charry, novembre 2023

Étude réalisée par les membres de la section généalogie et histoire du Foyer rural de Savigny-le-Sec, d'après les archives notariales de Messigny déposées aux Archives départementales de la Côte-d'Or, la minute ayant été localisée grâce à la sagacité de M. André Mignerot.

SARL ITE Côte d'Or
Gérant : Mr CÔTE Laurent
Lot 6 les Jardins de Savigny
21380 SAVIGNY-LE-SEC
Tél : 03.80.42.99.14
Fax : 03.80.51.86.45
Port : 06.03.34.40.43
Mail : cote.ite@orange.fr



**INGENIERIE
TOPOGRAPHIE
ETUDES**



**INTERVENTION
SUR TOUTE LA
FRANCE**



- Topographie toutes échelles
- Implantations, récolements
- Métrologie
- Épreuves d'ouvrages
- Lasergrammétrie
- Cartographie, modélisation 3D
- Assistance technique
- Monitoring



TAXIS TMB



Marsannay-le-Bois / Soirans

- Tous transports
- Transport Médicaux assis
- Tiers payant conventionné toutes caisses

06 98 85 18 88

www.taxis-tmb.fr

Siret 43232276600010



CYRIL COGHETTO SIGNALISATION

18 rue Léon Jouhaux
21800 Neuilly Crimolois

 **Cyril Coghetto**

 **cyril@ccs-signalisation.com**

 **06 08 54 91 58**

 **www.ccs-signalisation.com**

 **03 80 32 08 20**

Entente Football Village 2022-23

295 : c'est le nombre de licenciés de la saison dernière, soit 43 de plus, un record pour EFV qui s'explique en grande partie par l'arrivée massive de joueurs U18, ce qui nous a contraint d'engager 3 équipes dans cette catégorie où, par le passé, nous n'arrivions parfois même pas à en constituer une ! D'ailleurs, ils ont pu accéder à la D2, ce qui était l'objectif affiché.

Les U13, les ont imités, ce qui prouve que petit à petit nous progressons. Restent les U15 qui étaient en entente avec Is-Selongey mais le but est à terme de pouvoir voler de nos propres ailes, ce qui devrait être possible d'ici la saison prochaine vu le nombre élevé de joueurs dans les catégories U7, U9, U11 et U13.

Nous avons également engagé une équipe féminine en U13 et 2 équipes seniors à 8 mais l'effectif s'est avéré un peu juste pour terminer la saison.

Quant aux seniors hommes, l'équipe A, pour sa 1ère saison en R2, était encore en course pour la montée à 2 matches de la fin mais elle termine finalement 6e. L'objectif est cependant atteint avec l'équipe B que nous souhaitons faire monter depuis plusieurs années et qui a fini 1ère de son groupe de D3. Cerise sur le gâteau, la C accède aussi de D4 en D3.

Je tenais ici à remercier Eric Colja qui après 6 années passées à la tête de l'équipe A (3 montées et 2 coupes de Côte-d'Or), a décidé de prendre un peu de recul tout en continuant à superviser désormais les éducateurs seniors et U18.

N'oublions pas nos vétérans qui jouent les vendredis



soir en football loisir et la Team EFV forte contre le cancer qui organise des actions (marche, tournoi, chasse au trésor) afin de récolter des fonds remis chaque année au Centre Georges-François-Leclerc de Dijon.

De nombreux éducateurs, dirigeants, 4 arbitres officiels, 2 services civiques et désormais 2 apprentis œuvrent toute l'année avec dévouement et passion afin d'assurer le bon fonctionnement du club, tant au niveau sportif, que moral ou financier bien sûr. A noter une évolution importante pour le club, à savoir la signature en juin dernier d'une convention avec la commune d'Ahuy qui devient ainsi le 6e village de l'entente après Messigny-et-Vantoux, Savigny-le-Sec, Chaignay, Epagny et Marsannay-le-Bois. EFV continue de grandir et a donc besoin de moyens financiers, matériels et humains afin de pérenniser ses missions.

C'est pourquoi je tiens à remercier ici nos partenaires locaux qui nous soutiennent, ainsi que vous tous pour l'accueil que vous réservez à nos calendriers.

Au nom de l'EFV, je vous présente tous mes vœux en cette nouvelle année et vous invite à venir nous rejoindre et nous encourager au bord des terrains.

Manifestation à venir :

Loto à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec le samedi 16 mars 2024 à 20 h.

Contact : Jean-Luc Meyer, président, 03-80-35-59-39 / 06-95-38-87-83

ou jlsmeyer@free.fr ou savigny-villages.ef@lbfc-foot.fr

Site internet : <http://efv-foot.footeo.com/>

Page Facebook : E.F.Villages Officiel



le Sport

Savigny-Trail-Club

Cette année, le Savigny Trail Club regroupe une trentaine d'adhérents et a changé de président, Laurent Cote succède à Patrick Grossa. L'objectif principal de notre association reste la convivialité et le plaisir de courir ensemble, et pour certains, la compétition en complément. En 2023, nous avons organisé plusieurs temps forts : le trail des Lavières (juin), une sortie club au trail des Montées d'Abbans dans le Doubs (septembre), une soirée au restaurant (octobre).

Côté compétition, plusieurs week-ends de course ont été programmés dans l'année. Les résultats sont au rendez-vous avec de nombreux podiums au scratch et par catégorie dans des trails autour de Dijon et dans les montagnes françaises (les Alpes, les Vosges, le Jura et la Réunion).

En 2024, nous continuerons à nous retrouver pour nos sorties dans les bois de Savigny-le-Sec, d'Epagny et du Val Suzon.

Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux cou-

reurs (hommes et femmes peu importe votre âge et votre niveau) avec la possibilité d'organiser différents groupes.

Deux manifestations sont déjà prévues en 2024 :

- Le 9 juin, le trail des Lavières avec 3 distances (29km/18km/10km)

- Le 14 décembre : la corrida des Lampions.

Pour toutes informations, contactez-nous via Facebook "Savigny Trail Club" ou Instagram "savigny_trail_club_"



Nous tenons à remercier sincèrement Patrick Grossa pour toutes ses années de présidence au sein de notre association.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 à tous.

Laurent COTE
Président

FENÊTRES PVC, ALUMINIUM / VOILETS BATTANTS, ROULANTS PVC ALUMINIUM / PORTAILS / VÉRANDAS

Menuiserie PETIT

NOUVEAU
Agence de Dijon
SHOW-ROOM
45, rue Général Fauconnet
21000 DIJON

FENÊTRES • PORTES
VOILETS • ESCALIERS
ISOLATION
PVC • BOIS • ALU • BOIS ALU

GAMME BAIE
HUET
VOLET RENOUVELÉ PORTES & FENÊTRES

www.menuiseriepetit2152.fr

rue du moulin
52190 DOMMARIEN

03 25 84 78 88 07 61 00 25 87

RGE QUALIBAT

Cours d'art floral

L'Atelier
d'Erell

à votre côtés pour fleurir toutes
les émotions de votre vie

f @

3b place Jean Durant
21120 IS-SUR-TILLE

03 80 95 06 09

☛ à distance - livraison assurée

florejet 123 fleurs Intention

FRANCE 0344 46 34 14

**sv CHAUFFAGE SANITAIRE
ISSOIS VAILLAUT**

- Chauffe-eau solaire
- Chaudière granulé et bois
- Chaudière fioul et gaz
- Salle de Bains
- Dépannage et Entretien
- Climatisation
- Pompe à chaleur

34 rue de la Rochotte - 21120 IS-SUR-TILLE

☎ 03 80 95 23 64 📞 Rejoignez-nous !

csi.vaillaut@outlook.fr

Les activités du Foyer Rural

190 est l'effectif total de nos adhérents (dont 82 judokas) pour la saison 2022-2023 de 5 à 92 ans.

Le Foyer rural propose une dizaine d'activités au sein de la commune, sportives, culturelles ou de loisirs.

Le **judo-Taïso**, les différentes séances de **Gym** et le **Pilâtes** ont toujours beaucoup de succès.

Le **Scrabble**, la **Généalogie**, l'**Art floral** ont retrouvé leurs fidèles participants.

Le **Théâtre** a dû renoncer au lancement de sa nouvelle pièce, en raison d'un problème de santé d'une de nos comédiennes.



Atelier floral

Un grand merci à nos professeurs et intervenants pour leur compétence et leur créativité, Un grand merci aux habitants

de Savigny-le-Sec pour leur participation à nos événements,

Un grand merci à nos adhérents pour leur confiance, Et un immense merci à Jean Michel, notre maire, pour son fidèle soutien.

Je suis fière de notre association et de ses 48 ans d'âge. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à l'existence du Foyer rural et à sa longévité.

A très bientôt pour de bons moments ensemble !
Sandrine PESSEY,
présidente



Les gagnantes

Après une année d'expérience, notre **atelier couture** a été reconduit avec pour objectif d'augmenter son effectif. Pari réussi, puisque d'une élève, nous avons triplé nos couturières...

Comme dit le proverbe, les petits ruisseaux font les grandes rivières!

Comme chaque année, nous allons proposer nos rendez-vous habituels comme "Savigny en Plein Air" le 8 mai en association avec la municipalité, notre tournoi de Scrabble, et je l'espère la reprise de nos soirées Théâtre.



Passage de grade dans la section judo



les participants au tournoi de scrabble

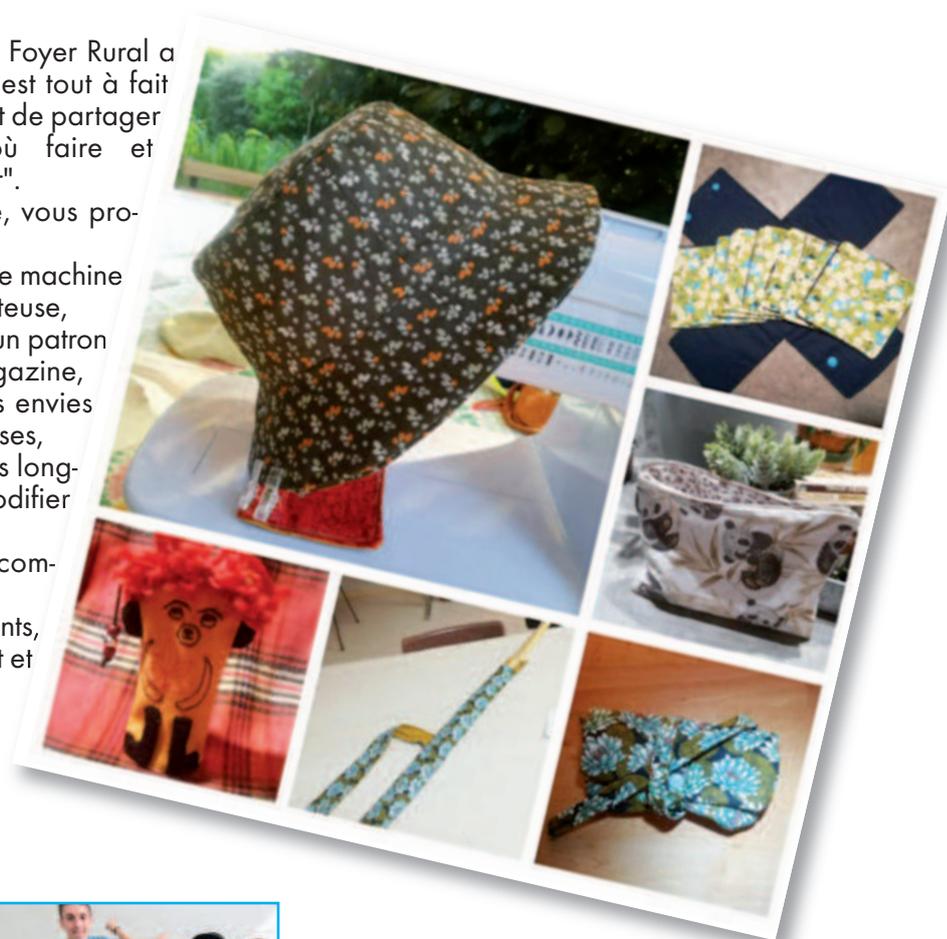
Foyer Rural

L'atelier couture du Foyer Rural

Le nouvel atelier couture du Foyer Rural a repris jeudi dernier, mais il est tout à fait possible de nous rejoindre et de partager "un moment convivial où faire et défaire est toujours travailler".

Catherine, notre animatrice, vous propose :

- De maîtriser et dompter une machine à coudre et même une surjeteuse,
- D'apprendre à déchiffrer un patron en pochette ou dans un magazine,
- D'aller plus loin dans vos envies quand vous maîtrisez les bases,
- De réparer, faire vivre plus longtemps vos vêtements, les modifier pour qu'ils vous aillent mieux,
- D'ajuster un vêtement, savoir comment prendre ses mesures,
- De faire de la déco, des vêtements, des jouets venez avec votre projet et nous le réaliserons ensemble...



Ateliers d'anglais collégiens

LINGUAPHONE
formation linguistique

*En extra scolaire
Avec des professeurs natifs*

*Sessions de 1 semaine
dès Janvier 2023*

- Cours en petits groupes (3max.)
- Mercredi après-midi (2h)
- Funs et ludiques
- Progression dans la bonne humeur

contactbourgogne@linguaphone.fr - Parc Valmy,
43 rue Elsa Triolet 21000 Dijon ☎ 03.80.70.24.00

Contact : Catherine PLACET
pour la partie "technique":
06 88 45 45 02
mail: catisseetcoud@outlook.fr
Contact : Sandrine PESSEY
pour la partie "administrative":
06 42 36 54 48
mail:
sandrine.pesseyleriche@gmail.com

Aux Délices de Messigny

Alexandre Moine

Boulangerie - pâtisserie - traiteur - épicerie

03 80 35 45 38 06 36 37 47 63
2, place de l'église 21380 Messigny et Vantoux
Siret 839 413 564 00015

L'année 2023 aurait pu être classée comme une très bonne année pour notre association si nous n'avions pas eu à déplorer les décès de deux de nos fidèles adhérents. Jeanne Barbier, personne courageuse toujours prête à rendre service malgré la maladie et Madeleine Chaume, trésorière de l'Amicale plus de 20 ans avec dévouement et une grande minutie avec son crayon et sa gomme. Le don de 650 euros alloué cette année au Centre Georges-François Leclerc pour la recherche sur le cancer qui a eu raison de nos deux amies paraît bien modeste eu égard aux besoins toujours plus importants dans ce domaine.



risque de ne pas avoir lieu faute d'organisateur. On sent une grande frilosité dans les communes pour prendre en charge un tel événement comme nous avons su le faire en 2019 et 2022. Ceci étant notre groupe de "Savigny-en-fête" reste très motivé pour organiser des rencontres et des sorties pour le plaisir des adhérents (es) et de la population quand l'occasion se présente.

Cette année toutes nos organisations ont connu un grand succès, les sorties en Haute-Savoie, Nigloland, le pique-nique, la choucroute, la fête des Lumières à Lyon et bien évidemment le vide grenier qui a encore battu ses records d'exposants et de fréquentation dans une ambiance de fête très conviviale.

Pour 2024 le bureau et les bénévoles sont déjà en pleine réflexion pour ébaucher un programme attirant pour tous, jeunes et moins jeunes. L'assemblée générale du 2 février sera, n'en doutons pas, source d'idées nouvelles.

Vous aimez la convivialité, vous souhaitez sortir de l'isolement, du train train quotidien, alors ne tardez plus à venir nous rejoindre.

Vous êtes les bienvenus (es) !

Merci à M. le Maire et son conseil qui soutiennent les nombreuses associations du village, toutes complémentaires et respectueuses.

Bonne année

André GERMAIN, Président



Dans l'esprit de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse une trentaine de personnes dont des familles avec enfants se sont rendues pendant le week end de l'Ascension à Savigny-en-Haute-Savoie qui organisait une rencontre des Savigny sous la forme d'un marché gourmand. Notre stand d'escargots de Bourgogne a été pris d'assaut, la commune de Savigny-le-Sec a été de fait dignement représentée. Malheureusement en 2024 cette grande et sympathique kermesse

Président : GERMAIN André

Vice Président : REGNIER Max

Trésorier : PELLICIOLI Joachim

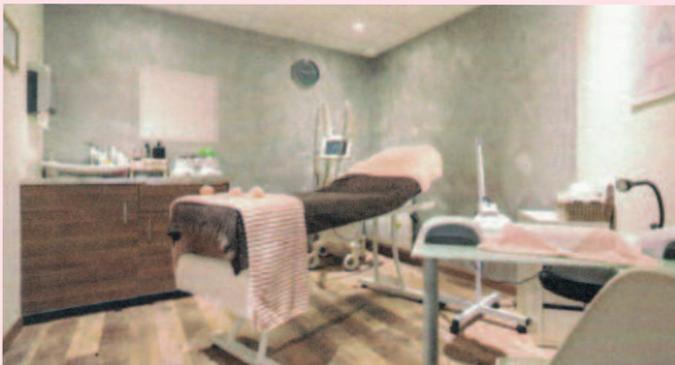
Secrétaire : DOUVIER Jean Christian

Logistique et Intendance : CHAGNOT Gilles, QUENTIN Eric, PAPEZ Patrick

Membres : VAUFREY Agnès, TORTOCHOT Georges, GILBERT Christian, SALZMANN Eric, STAIGER Jean Michel.

Déléguée auprès des Savigny : THOUVENIN Hélène

L'Institut des Merveilles



Notre institut est spécialisé en bien-être, soin du visage et du corps, technologie LPG, ongles, embellissement du regard, socio-esthétique et minceur...

De nombreuses prestations sont disponibles sur notre site internet et sur Planity, notre site de réservation.



Ouvet tous les jours, sauf dimanche de 9h à 19h (samedi 9h-16h)



7, Grande Rue. 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX - 03 80 62 72 33
institut.des.merveilles@gmail.com - www.institutdesmerveilles.fr



Malgré les années qui pèsent sur nos épaules, notre comité d'Anciens Combattants se porte bien même si les cannes sont de plus en plus nombreuses.

Nous avons été présents à toutes les journées patriotiques et pour le 19 mars, les 6 communes ont été honorées de notre visite.

Le repas annuel a eu lieu cette année à Savigny-le-Sec ou une bonne cinquantaine de nos amis était présent, le plaisir de se retrouver reste intact.

Le 21 juin, sortie grenouilles à Seveux chez Berthe où chacun a pu se rassasier des nombreuses variantes proposées et ce malgré la chaleur car la «clim» était en panne.

Le 25 octobre avait lieu le 52^{ème} Congrès Départemental FNACA de Côte-d'Or à l'Aqueducienne où 160 congressistes ont tenu leurs assises. 150 d'entre eux sont restés pour le repas de clôture.

A l'issue de la réunion, une gerbe a été déposée à la stèle de la FNACA en présence des drapeaux, du Président Départemental M. René Aubry, de M. le Maire et moi-même

Notre assemblée générale s'est tenue à Asnières-les-Dijon le 4 novembre, le bureau reste inchangé, Une succulente choucroute garnie nous attendait pour le repas qui a suivi.

Deux amis nous ont quittés cette année, Robert BREUIL, à l'âge de 90 ans et Michel CORDIER bien connu des fidèles de la bourse aux vélos.

Le bureau et son Président remercient la Mairie de Savigny-le-Sec, M. Le Maire, pour le soutien à notre action et nos valeurs.

Pour cette nouvelle année qui arrive, nous vous présentons tous nos vœux pour 2024.

Le Président
Jean PATRIAT



DIJON ENROBÉS

**G. I. E.
DIJON ENROBÉS**

Fourniture enrobés chauds-froids
Professionnels et particuliers

Route de Marsannay-le-Bois - 21380 SAVIGNY-LE-SEC
Tél 03 80 35 51 17 - Fax 03 80 35 51 28

Le dimanche 20 août 2023 eut lieu la cérémonie annuelle pour commémorer le 79^{ème} anniversaire du "Massacre du Bois de Norges" .

En présence de M. Cuin, chef de cabinet de M. Didier Martin député de notre circonscription, de Mme Gourmand Patricia et de M. Patrick Chapuis, vices-président(e)s du Conseil départemental, des maires (ou de leurs représentants) des communes de Norges, Marsannay-le-Bois, Epagny et Savigny-le-Sec, de M. Savinszky Gérard, président de la 19^{ème} section des Médaillés militaires, de M. Henri Ménérier, président de l'association du Souvenir de la Résistance, de M. Aubrun, président des Amis du Souvenir, de M. Quotin, major de la brigade de gendarmerie de Messigny-et-Vantoux.

Etaient excusés : M. Houpert, sénateur, Mme Cornu, de la fondation De Lattre de Tassigny représentée par M. Birot, M. Jean-Denis Staiger, maire d'Epagny .

Madame Guichard Agnès, présidente de l'association "Histoire et Résistance", dans son discours, remercia tout d'abord toutes les personnes présentes d'être fidèlement là. Puis, elle rappela "qu'au niveau national, nous avons commémorer cette année les 80 ans de la première réunion de la Résistance". Elle rappela ensuite que "le 15 août 1944, les Alliés débarquent en Pro-

vence, et dès le 25 août, les services de la Gestapo commencent à évacuer Dijon et multiplient les atrocités ».

Le 19 Août 1944 ,Yves Barbier, Marcel Béninger, Claude Le Guader et Jean Rochet sont extraits de la prison de Dijon pour être assassiné ici même par des miliciens pour le compte de la Gestapo .

En présence de nombreux porte-drapeaux , de deux clairons, sous la conduite d'Anna Jacob, la cérémonie se poursuivra par la dépose de gerbes, par une minute de silence, par l'interprétation du "Chant des Partisans" et par la lecture, faite par Mme Buisson (parente de Jean Rochet), du témoignage de celui-ci sur leurs derniers instants en prison.

Après les remerciements aux porte-drapeaux et aux clairons, M. Jean-Michel Staiger, maire de Savigny-le-Sec invita tout le monde à se retrouver autour du verre de l'Amitié.

Madame GUICHARD Agnès, présidente

Poème écrit en prison à Dijon en 1944 par M. Yves Barbier : La prison

**Ecoute O Seigneur
La sombre clameur
Qui de leurs prisons
Avec les frissons
De profonds désastres
Montent vers tes astres**

**Ecoute le bruit
Que font dans la nuit
Les lourdes ferrures
Des doubles serrures
Quand un geôlier
Ferme le prisonnier**

**Ecoute O Seigneur
Comme bout mon cœur
Affreuses misères
De nos pauvres frères
Pris sous les verrous
Quand finirez-vous ?**

**Ecoute la plainte
Assourdie de crainte
Des voix qui s'exhortent
Sous les lourdes portes
Tandis que leur pas lourd
Résonne alentour**

**O Seigneur écoute
Sous la grande voûte
Les noms retentir
Les hommes frémir
L'appel du bourreau
De la Gestapo**



CEM
Charpente
Escalier
Menuiserie

**Charpente Couverture
Bardage - Ossature bois
Auvents**



03 80 47 58 18



www.cem21.fr



Les Astronomes Amateurs Associés



L'astronomie est une activité passionnante qui se pratique en extérieur mais aussi en salle. Pour les observations il faut un ciel clair, ce qui n'a pas été souvent le cas cette année. Par contre l'activité en salle a été riche et plusieurs astronomes débutants ont participé aux réunions du vendredi soir à 19h30 salle au-dessus de la bibliothèque. Ils ont découvert système solaire, étoiles à neutrons et trous noirs dans une ambiance conviviale et décontractée. Vous y serez les bienvenus.

Terre comme les vents solaires, tempêtes, éjections de masse coronale mais aussi les taches solaires qui en sont une des principales permettant de mesurer cette activité. Notre étoile, le Soleil, connaît des cycles d'activité de 11 ans, les taches solaires mesurent l'intensité de cette activité.



Observations nocturnes



Manoir Equivocal de Corgoloin

Chaque mois le nombre de taches solaires est inscrit sur ce graphique. La courbe rouge indique les prévisions et la bleue les observations. Le cycle a démarré avec un peu de retard mais dépasse largement les prévisions

En extérieur nous avons animé entre autres :
Le Samedi 22 juillet : Animation de la journée de la métamorphose au Manoir Equivocal de Corgoloin.

Contact : Dominique MEGE, président
 06 64 10 04 63.

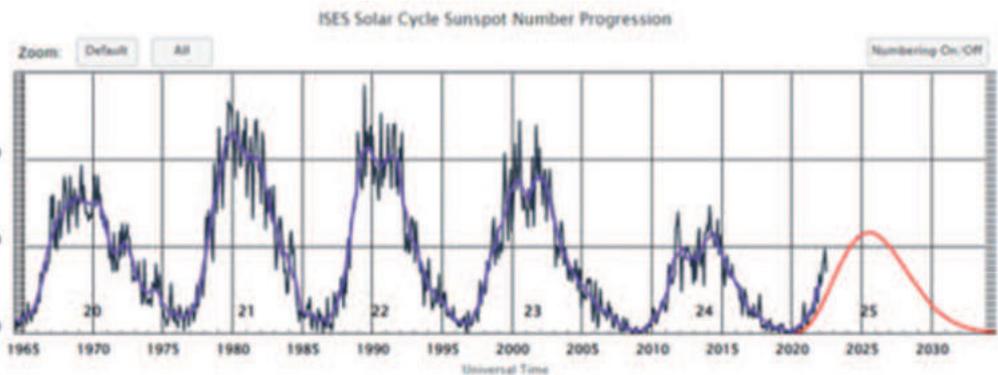
Le 12 août : La Nuit des Étoiles (Ciel très nuageux mais ambiance sans nuages)

Les 18 et 19 août : Soirées fêtes à l'astronomie au château de Mâlain. Une vraie soirée de bonheur sous un ciel clair et un auditoire enthousiaste.

Le 26 août : Nuit des étoiles avec les astronomes du CEA Valduc à Is sur Tille.

Le 10 septembre : Grand Dej' au parc de la Toison d'Or.

Le 28 octobre : Éclipse de Lune malheureusement éclip­sée par les nuages snif snif... Sorties sous les étoiles en toutes saisons pour l'observation des objets du ciel



Ce qui a le plus marqué cette année 2023 ce fut l'importante activité solaire.

Les 3A possèdent des instruments qui rendent possible l'observation de ses effets. Il existe de nombreuses façons de mesurer cette activité et ses conséquences pour la



Chateau de Malain

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons le début des travaux de réaménagement de la Maison Jobard située à Messigny-et-Vantoux.

Après avoir reçu le permis de construire, nous commençons à prendre contact avec des artisans locaux pour estimer le coût total de la rénovation.

Je vous rappelle que cette salle fait partie du patrimoine de Messigny et elle servira entre autres à l'accueil de vos enfants pour l'enseignement du catéchisme des 14 villages de notre paroisse mais elle sera aussi mise à disposition comme un



Père Oscar RUIZ
Membre de droit de l'Association
Paroissiale
Les Hauts du Suzon
Presbytère
22, place de l'Église
21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX

lieu de
 rencontre
 convivial
 pour vous
 tous.

Suite à une fin de bail avec la mairie, nous sommes dans l'obligation de rendre l'ancienne cure de Messigny-et-Vantoux qui nous permettait d'assurer le catéchisme pour vos enfants. C'est pourquoi la restauration de ce patrimoine devient aujourd'hui possible grâce à la paroisse mais aussi grâce à vous.

Vous pouvez être acteurs de ce beau projet par le biais de votre participation financière à la hauteur de vos possibilités *.

Nous vous remercions tous de l'attention que vous porterez à cette initiative aussi bien citoyenne que paroissiale. À vous tous croyants ou non croyants, nous espérons que vous avez passé de belles fêtes de Noël et de fin d'année dans la paix, dans la joie et

l'unité. Belle année 2024.
 Au plaisir de vous rencontrer lors de mes déplacements dans vos villages.

Père Oscar RUIZ, Membre de droit

* 66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu. Dans la limite de 20% du revenu imposable (Articles 200 et 238 bis du CGI).

Grâce à l'adhésion de notre entreprise à la coopérative ACCÈS SAP !

BÉNÉFICIEZ DE
-50%
 DE RÉDUCTION OU
 CRÉDIT D'IMPÔT

SUR NOS
 prestations
 d'entretien
 de jardin.

Quelques soient vos revenus

ACCÈS SAP
 Coopérative

Hervé FEBVRE
PAYSAGISTE
 Entretien et création d'espaces verts

06 48 06 94 35

Gîte et Spa 21

Gîte rural
 13 km de Dijon nord

Maison chaleureuse située à la campagne

Hébergement touristique
 Hébergement pour les entreprises
 Site: <https://gite-et-spa21.fr/>

2 route de norges
 21380 Savigny-le-sec
 logement 10 personnes

Gîte et Spa 21

Maison dotée d'un jardin, d'une terrasse et d'une cave.
 Située à Savigny-le-Sec.
 Le Gîte propose un hébergement avec parking
 privé sécurisé par un portail.

Cette maison de vacances comprend
 trois chambres, un salon, une cuisine
 et une salle de bain.

Tel: 07-85-94-17-84
 Mail: giteetspa21@orange.fr
 logement 10 personnes



Crédit photo : © Christophe Fouquin

#CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, aménagements urbains et aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers...

**Conseils, études et travaux chez les particuliers
TRAVAIL SOIGNÉ RÉALISÉ PAR DES PROFESSIONNELS**

Établissement Côte d'Or

ZI Sud - 10 boulevard Eiffel - BP 58 - 21602 Longvic cedex

Tél. : 03 80 63 15 80

dijon@colas.com



www.colas.com

WE OPEN THE WAY

Savigny-le-Sec en *images*



Loto organisé par l'EFV



Les champions en herbe



Repas du vide-grenier



Chorale Ukrainienne





deux sociétés du groupe



A Savigny-le-Sec et Marsannay, 2 sites complémentaires à votre disposition pour tous vos chantiers du BTP.

- **SOCALCOR** : Une gamme variée de granulats : sables, graviers, graves...
- **SOCOVAL** : Une solution pour vos matériaux inertes (déblais terreux et rocheux, bétons...) intégrée dans l'économie circulaire

▪ **Contact commercial : 07.87.20.70.37**



www.eqiom.com

